

Conformément à l'arrêté du 10 mai 1968 fixant la notice descriptive prévue par l'article R,261-13 du code de la construction et de l'habitation (JO du 29 juin 1968)

RESIDENCE CHATEL
BATIMENT A - Construction d'un immeuble de logements
LOTS 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 & 10
R+1 - R+2 - R+3
SAINT-DENIS

1. Caractéristiques techniques générales
2. Locaux privatifs et leurs équipements.
3. Annexes privatives.
4. Parties communes intérieures
5. Équipements généraux
6. Parties communes extérieures aux immeubles et leurs équipements.

N.B.:

Les caractéristiques générales et techniques de l'immeuble sont définies par la présente notice, L'ouvrage sera exécuté en conformité avec les règles de construction et de sécurité, et selon les règles de l'art.

Les marques et références sont mentionnées pour indiquer un niveau qualitatif.

En accord avec l'architecte et le bureau de contrôle, le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de remplacer les matériaux, équipements ou appareils décrits dans la présente notice par des matériaux, équipements ou appareils de qualité au moins équivalente, dans le cas où pendant la construction, leur fourniture ou leur mise en oeuvre se révélaient impossible, difficile ou susceptible d'entraîner des désordres ou des retards.

Caractéristiques du programme

Cette construction consiste en la réalisation d'un immeuble de 2 commerces en rez-de chaussée et de 9 logements en R+3 pour le compte de:

(Une notice spécifique est rédigé pour le logement de l'attique)

Maitre d'ouvrage

SASU GHML INVEST
9 bis rue Ruisseau des Noirs
97400 SAINT-DENIS

Maitre d'œuvre

SELARL D'ARCHITECTURE MARIAM LOCATE
9 bis rue Ruisseau des Noirs
97400 SAINT-DENIS



1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE	
1.1 Infrastructure	
1.1.1. Fouilles	
Fouille en pleine masse.	Décapage, mise à décharge contrôlée des déblais non réutilisés
1.1.2. Fondations	
Semelle béton selon les prescriptions du bureau d'étude. Le traitement anti termite des fondations sera garanti 10 ans et sera réalisé par une entreprise certifiée CTB A+. Le niveau R-1 est considéré comme inondable pour rappel norme NPHE est estimée à -1m/TN suivant rapport hydrogéologique	semelles filantes ou isolées suivant études structure, Traitement type KORDON avec les systèmes des events de décompression y/c deux pompes de relevage en sous-sol. Pas de cuvelage sur radier.
1.2 Murs et ossature	
1.2.1. Murs du sous-sol	
1.2.1.1. Murs périphériques	
Voiles en béton armé ou équivalent. Préciser l'épaisseur des murs. Si voile enterré ou semi enterré, détaillé la nature d'étanchéité et le type de protection mécanique.	Conforme aux prescriptions ci-contre. Epaisseur suivant études structures. Voile enterré uniquement parking, pas d'étanchéité béton pour ce type d'ouvrage, protection mécanique vis-à-vis mur mitoyen. Cuvelage sur voiles périphériques du sous-sol- Hauteur 2,00m.
1.2.1.2. Murs de refends	
Voiles en béton armé ou équivalent. Préciser l'épaisseur des murs. Possibilité de structure légère : à détailler	épaisseur suivant études structure, Pas de structure légère entre logements et entre privatif et communs
1.2.2. Murs de façades	
Nature des murs de façade par niveau. - Si Béton, - Si Bardage métallique, préciser le type de profil et coloris acier ou alumium (Aluminium obligatoire en zone littorale) épaisseur type de fixation - Bardage bois Bardage en pyn silvestre traité classe 4 (garantie anti termite) ou équivalent ventilation haute et basse de la lame d'air, y compris au niveau des baies - Bardage fibre ciment ou composite	Façades BA_épaisseurs suivant études structures. <u>Bardage métallique:</u> Profil type créole sur l'attique
1.2.3. Murs pignons	
Nature des murs de façade par niveau. - Si Béton, - Si Bardage métallique, préciser le type de profil acier ou alumium (Alumunium obligatoire en zone littorale) épaisseur type de fixation - Bardage bois prévoir bardage en pyn silvestre traité classe 4 (garantie anti termite) ou équivalent ventilation haute et basse de la lame d'air, y compris au niveau des baies - Bardage fibre ciment ou composite	Pignons BA , épaisseurs suivant études structures. <u>Bardage métallique:</u> Profil type créole sur l'attique

1.2.4. Murs mitoyens	
Voiles en béton armé ou équivalent. Préciser l'épaisseur des murs.	BA épaisseur suivant études structure et murs existants réhabilités
1.2.5. Murs extérieures divers (loggias - séchoirs)	
Voiles en béton armé ou équivalent. Préciser l'épaisseur des murs.	BA épaisseur suivant études structures et claustras en partie.
1.2.6. Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)	
Voiles en béton armé ou équivalent. Préciser l'épaisseur des murs.	BA épaisseur suivant études structures.
1.2.7. Murs ou cloisons séparatives	
<i>Entre locaux privatifs contigus.</i>	
Voiles en béton armé ou équivalent. Préciser l'épaisseur des murs.	BA épaisseur suivant études structure et RTAADOM
<i>Entre locaux privatifs et autres locaux (escaliers, ascenseurs, halls et locaux divers)</i>	
Voiles en béton armé ou équivalent. Préciser l'épaisseur des murs.	BA épaisseur suivant études structure et RTAA DOM
1.3 Planchers	
1.3.1. Planchers sur étages courant	
Dalle pleine en béton armée Préciser les épaisseurs Ragréage P3 des surfaces pour pouvoir accueillir la finition de sol Préciser si présence ou non d'une chape flottante en fonction de la finition de sol	BA soit coulé en place soit avec prédalle, épaisseur suivant études structure et RTAA DOM. Ragréage P3 sous revêtement dur
1.3.2. Planchers sous terrasse	
Dalle pleine en béton armée Préciser les épaisseurs Ragréage P3 des surfaces pour pouvoir accueillir la finition de sol Préciser si présence ou non d'une chape flottante en fonction de la finition de sol	BA avec pente suivant le cas, épaisseur suivant études structure et RTAA DOM
1.3.3. Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrée, circulations et locaux divers chauffés	
Dalle pleine en béton armée Préciser les épaisseurs Ragréage P3 des surfaces pour pouvoir accueillir la finition de sol Préciser si présence ou non d'une chape flottante en fonction de la finition de sol	sans objet. Locaux non chauffés
1.3.4. Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts	
Dalle pleine en béton armée Préciser les épaisseurs Ragréage P3 des surfaces pour pouvoir accueillir la finition de sol Préciser si présence ou non d'une chape flottante en fonction de la finition de sol	BA soit coulé en place soit avec prédalle, épaisseur suivant études structure et RTAA DOM. Ragréage P3 sous revêtement dur
1.4 Cloisons de distribution	
1.4.1. Entre pièces principales	
Cloisons sèches avec parement plâtre BA 13 Comprenant une isolation phonique en laine de roche ep.50mm.	Conforme aux prescriptions ci-contre.
1.4.2. Entre pièces principales et pièces de services	
Cloisons sèches avec parement plâtre BA 13 Comprenant une isolation phonique en laine de roche ep. 50mm. Salle de Bain/WC Il est prévu les renforts nécessaires à l'installation d'éventuelles équipements du type : barre de rideau de douche, barre d'appui, ...	Conforme aux prescriptions ci-contre. Pas de barre de rideau de douche. Renforts conservatoires pour barre d'appui et siège PMR pour 100% des logements dans SDB (suivant carnet de détails architecte). Cloisons épaisseur isolant 50 mm

1.5 Escaliers	
1.5.1. Escaliers	
Parties communes - Escaliers béton armé ou équivalent Les escaliers devront être désolidarisés de la structure porteuse.	BA préfabriqué autostable. Fermeture sous escalier par maçonnerie
1.6 Conduits de fumée et de ventilation	
1.6.1. Conduits de fumée des locaux de l'immeuble	
Si nécessaire, décrire la solution de désenfumage conformément aux dispositions de la réglementation incendie. Trappe de désenfumage? Skydome? Quantité ?	Désenfumage du parking par VB et VH. Ventilation statique. Pyrodome pour désenfumage escalier encloué avec treuil de rappel
1.6.2. Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble	
Si nécessaire, décrire la nature de la ventilation mécanique. Individuelle ou collective? Emplacement? Quantité? Garantir l'accès aux équipements pour leur entretien (si collectif, accès possible exclusivement à partir des parties communes)	VMC collective pour les logements en partie centrale et individuelle pour les logements en pignon. VMC collectif accessible par pyrodome sur escalier ou terrasse jouxtant l'escalier.
1.7 Chutes et grosses canalisations	
1.7.1. Chutes des eaux pluviales	
Les toitures disposeront d'une collecte des eaux pluviales par des gouttières en aluminium, ou par cheneau circulaire. Chutes EP en PVC ou en aluminium. Protection mécanique des chutes à hauteur des RDC ou en sous sol : encoffrement métallique, dauphins, ou équivalent,..... Les EP des varangues seront récupérées par des descentes en façades avec des trop-plein pissettes	Toiture terrasse avec boîtes à eau Chute EP en PVC peint. Pas de protection métallique réseau en sous-face de dalle de parking et descente en partie privative entre logements. Et des encoffrements des chutes en RDC et R-1.
<u>Cas des varangues & coursives</u> Les évacuations d'EP se feront par cunette vers une chute pour éviter les pissettes.	Variante sera proposée.
1.7.2. Chutes d'eaux usées	
Canalisation en PVC Evacuation EU et EV indépendantes pour les logements situées en RDC si le bâtiment comporte plusieurs étages. Evacuations EU et EV indépendantes entre logements, locaux communs, locaux professionnels.	conforme aux prescriptions ci-contre. Possibilité d'utiliser des "chutunic" avec encoffrement isolé phoniquement.
1.7.3. Canalisation en sous-sol	
Canalisation en PVC Repérage des tuyaux EU, EV, EP situés en sous-sol, notamment pour les parkings.	conforme à la notice. Seules les EP du parking seront sous dallage.

1.7.4. Branchements aux égouts	
Le groupe d'habitations sera raccordé aux égouts. Réseau EU en sous-face de dalle de parkings	Raccordement sur le réseau EU de la ville
1.8 Toitures	
1.8.1. Charpente, couverture et accessoires	
<u>Charpente:</u> - Structure métallique avec traitement anti corrosion, y compris pour les platines de fixation par galvanisation à chaud - Pannes à profil fermée ou - Pin Sylvestre Classe 3b ou Classe 4 certifié CTB B+ - Résistance à la corrosion de tous les accessoires de fixations métalliques <u>Couverture:</u> - Tôle 75/100ème ondulée ou nervurées, galvanisées et prélaquées sur les deux faces - Tôle en aluminium pour les opérations proches du littoral <u>Isolant:</u> - Laine de roche ou équivalent - Préciser l'épaisseur - Certifié ACERMI Pour une isolation sous rampant, il est prévu une lame d'air ventilée avec pare pluie entre la couverture et l'isolation Performance thermique de la toiture conforme à la RTAA DOM. Toutes les toitures doivent pouvoir rester accessibles pour toute intervention d'entretien. Cet accès doit pouvoir se faire exclusivement depuis les parties communes.	Sans objet, toiture dalle plane
1.8.2. Etanchéité et accessoires	
<u>Toitures Terrasses</u> Préciser la nature de matériaux/marque et équivalence du complexe d'étanchéité de la toiture : - Film bitumineux - Couche de finition - Isolant. <u>Toitures Terrasses accessibles</u> _Primaire d'imprégnation sur forme de pente béton. _Panneau isolant support d'étanchéité en mousse rigide de polyuréthane avec $R > 0,5 \text{ m}^2\text{K/W}$ _Feuille d'étanchéité élastomère avec armature polyester. _Feuille d'étanchéité élastomère de finition avec paillettes d'ardoise de couleur _Renfort pour circulation technique avec une deuxième couche de feuille d'étanchéité avec paillettes d'ardoise de couleur différente, Toutes les toitures doivent pouvoir rester accessibles pour toute intervention d'entretien. Cet accès doit pouvoir se faire exclusivement depuis les parties communes.	Sans objet.

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS	
2.1 Sols et plinthes	
2.1.1. Sols et plinthes des pièces principales	
<u>Séjours/Chambres/Cuisine ouverte sur séjour et pièces sèches</u> Carrelage en gré cérame format 30x30minimum, pose collée au mortier colle sous avis technique Plinthes en carrelage assorti Classement: U3P3E2C2	Carrelage 30 x 30 collé (interdiction de chape sur isolant acoustique) conforme à RTAA DOM et NF HABITAT, plinthes assorties
2.1.2. Sols et plinthes des pièces de services	
<u>Salle de bain/Salle d'eau/Cuisine fermée</u> Carrelage en grès cérame format 30x30 minimum Plinthes en carrelage assorti Classement : U2sP3E2C1 - Glissance : R10/R11 Cuisine = R9 Salle de bain = R10 Si douche à l'italienne, zone de douche = R11 / Etanchéité liquide sur la totalité de la chappe des salles de bains/salle d'eau avec équerre d'étanchéité en périphérie Pente générale de 1% vers la zone de douche/baignoire	-Conforme aux prescriptions ci-contre.
2.1.3. Sols et plinthes des entrées et dégagements	
Carrelage en grés cérame format 30x30 minimum, pose collée au mortier colle sous avis technique. plinthes en carrelage assorti	-Conforme aux prescriptions ci-contre.

2.1.4. Sols des balcons, loggias et séchoirs	
<u>Varangues/Balcons/Séchoirs</u> Carrelage en gré cérame format 30x30minimum, pose collée au mortier colle sur avis technique, Classement : U3P3E3C2 Glissance = ou R10 Plinthes en carrelage assorti Etanchéité liquide des varangues surplombant les pièces principales d'un autre logement	Carrelage 30 x 30 R10 avec plinthes assorties collé sur étanchéité
2.2 Revêtements muraux (autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures)	
2.2.1. Revêtements muraux des pièces de services	
<u>Salle de bain</u> Au niveau du lavabo, faïence toute hauteur, retour d'angle inclus. Faïence toute hauteur sur la zone de douche/baignoire avec un débord jusqu'à 30 cm du droit de la douche/baignoire. Continuité de faïence entre la zone de douche/baignoire et le lavabo. Etanchéité liquide du type SPEC des parois sous faïence sur une hauteur de 1,80 m. Préciser nature, marque, référence du produit d'étanchéité avec équivalence.	Conforme aux prescriptions ci-contre. Les retours de faïence pour les zones douches seront suivant la position des cloisons. Faïence 20x20 avec possibilité de varier. La faïence sera posée sur SPEC au-droit de la zone douche sur toute hauteur.
2.3 Plafonds (sauf peintures, tentures)	
2.3.1. Plafonds des pièces intérieures	
Enduit plâtre pour les sous-faces des planchers intérieurs. Ou si nécessaire, Faux plafond en plaque de plâtre hydrofuge.	Enduit si nécessaire en sous-face dalles intérieures. Pas de faux-plafond sauf hall faux-plafond acoustique non démontable conformément à la norme.
2.3.2. Plafonds des séchoirs à l'air libre	
Enduit ciment pour les sous-faces des planchers extérieures	Conforme aux prescriptions ci-contre.
2.3.4. Plafonds des Varangues/balcons	
Enduit ciment pour les sous-faces des planchers extérieures	Conforme aux prescriptions ci-contre
2.4 Menuiseries extérieures	
Les menuiseries extérieures seront en aluminium et seront certifiées QUALICOAT / QUALIMARINE ou QUALICOAT SEASIDE. Les essais AEV doivent être réalisés suivant les référentiels européens.	Conforme aux prescriptions ci-contre. Il est précisé que les jalousies ne seront pas monoblocs.
Toutes les menuiseries du type fenêtre à la française seront équipées d'un rejet d'eau entre le bas de l'ouvrant et le dormant.	Conforme aux prescriptions ci-contre.
La pièce d'appui des menuiseries comporte un recouvrement en aluminium avec un profil "goutte d'eau"	Conforme aux prescriptions ci-contre.
2.4.1. Menuiseries extérieures des pièces principales	
<u>Séjour</u> Baies coulissantes 3 vantaux entre le séjour et la varangue. <u>Chambre</u> Fenêtres ou portes fenêtres 2 vantaux avec ouverture à la française et mise en place de bûtes. Les menuiseries des pièces principales intègrent un imposte d'entrée d'air. Verre clair ou sinon opale pour les menuiseries donnant sur les parties communes.	Conforme aux prescriptions ci-contre. couissant 3 vantaux. Les butées des portes-fenêtres et fenêtres seront de type "bumper". Les grilles d'aérations d'air neuf seront dans la partie haute des encadrements.
2.4.2. Menuiseries extérieures des pièces de services	
<u>Cuisine</u> Jalousie avec vitrage opale si celle-ci donne sur des parties communes. Sinon vitrage clair. <u>Salle de bain & WC</u> Pas de menuiseries	Conforme aux prescriptions ci-contre. Il est précisé que les jalousies ne seront pas monoblocs. Conformément à la norme PMR les jalousies des logements PMR recevront des manivelles
Les jalousies seront posées avec un bâti démontable et seront protégées par une casquette ou un auvent ou tout procédé équivalent limitant une exposition direct à la pluie.	Au-dessus des jalousies, il sera posé un rejet d'eau alu

2.5 Fermetures extérieures et occultations, protection antisolaire	
Les protections solaires de type casquette ou claustras seront des éléments rapportés sur façades. Décrire localisation et nature/matériaux. Tout élément métallique sera traité anti-corrosion ou justifiera d'une résistance à la corrosion.	Conforme aux prescriptions ci-contre
2.6 Menuiseries intérieures	
2.6.1. Huisseries et bâtis	
Huisseries métalliques	huisseries métalliques à peindre
2.6.2. Portes intérieures	
Porte alvéolaire avec finition peinture (préciser la coloris) avec condamnation à bec de canne pour les WC et salle de bain. Préciser marque/référence avec équivalence. Mise en place de butées au sol pour l'ensemble des portes.	Conforme aux prescriptions ci-contre avec précision que toutes les portes intérieures seront à condamnation à bec de cane. Poignée de porte type GOLF de VACHETTE ou équivalent. Butée de porte sur mur ou cloison type "bumper" au droit des poignées.
2.6.3. Portes palières	
Bloc porte anti-effraction, format à préciser, avec fermeture 3 points A2P Préciser marque/référence avec équivalence. Mise en place d'une butée au sol. La porte comporte un Judas	Conforme aux prescriptions ci-contre, serrure sur organigramme, bloc porte palière degré acoustique >28 dBa EI30 conforme à RTAA DOM. Butée de porte au sol magnétique type TRIVIAL chromé 32x60 mm
2.6.4. Portes de placards	
<u>Chambres</u> Portes coulissantes en panneau melaminé 19 mm, Format, finition et coloris à préciser.	Conforme à la notice avec 1/3 étagères et 2/3 penderie. A voir dérogation suivant disposition des chambres.

2.7 Serrurerie et garde-corps	
2.7.1. Garde-corps et barres d'appui	
Garde corps et barres d'appui en aluminium ou équivalent avec un traitement anti corrosion. Main courante en aluminium ou équivalent avec un traitement anti corrosion.	Garde-corps barreaudé en -alu pose sur dalle, lisse haute et basse. Main courante en alu sur écuyers dans escalier
2.7.2. Grilles de protection des baies	
Grilles de protection des baies en aluminium ou équivalent avec un traitement anti corrosion	Sans objet
2.7.3. Ouvrages divers	
Ouvrage divers en aluminium ou équivalent avec un traitement anti corrosion	Porte vitrée du hall avec ventouse électrique asservie par lecteur de badge et digicode.
2.8 Peintures, papiers, tentures	
Toutes les peintures utilisées disposeront d'un Ecolabel/NF Environnement	Conforme aux prescriptions ci-contre
2.8.1. Peintures extérieures et vernis	
2.8.1.1. Sur menuiseries	
Si existante, Décrire et localiser le type de menuiserie. Décrire la nature de la finition : Peinture?Lasure?Saturateur? Coloris	Façades des gaines techniques peinture lessivable extérieure sur bouche pore. Teinte claire
2.8.1.2. Sur fermetures et protections	
Si métallique, Décrire et localiser le type de fermetures et protections Décrire la nature de la finition : Peinture Coloris	Porte métallique locaux annexes communs (poubelles, etc), anti corrosion+2 couches peinture finition spéciale métal, teinte sombre
2.8.1.3. Sur serrurerie	
Décrire et localiser le type de serrurerie Décrire la nature de la finition : Peinture Coloris	Sans objet. Les garde-corps et main-courante seront galvanisés et thermolaqués.. Portes palières couche de préparation et 2 couches de peinture spéciale métal
2.8.1.4. Sur enduits, habillages en bois, staffs ou autres, murs et plafond des loggias, sous-face et rives de balcons	
Imperméabilisation I3 des façades extérieures. Imperméabilisation I4 des points singuliers : remontées d'acrotères en toitures terrasses, tableaux des baies, jonctions des nez de dalles, ... Pliolithe pour les façades extérieures abritées en rez-de-chaussée et fonds de varangues.	Conforme à la notice. Les fonds de varangues exposés seront traités en I3.
2.8.2. Peintures intérieures	
2.8.2.1. Sur menuiseries	
Décrire et localiser le type de menuiserie (portes, bloc-portes, escaliers,...) Peinture satinée	Portes intérieures, bouche pore + 2 couches peinture acrylique teinte claire satinée.

<p><u>2.8.2.2. Sur murs</u></p> <p><u>Pièces sèches</u> Peinture mate lessivable (Classe 1/2) avec une finition B sur support Béton et finition C sur parement plâtre. <u>Sur support béton :</u> - 2 couches enduit - 1 couche impression - 1 couche finition <u>Sur support Plaque de plâtres :</u> - 1 couche impression - 2^{ème} couche finition <u>Pièces humides</u> Peinture satinée lessivable (Classe 1) avec une finition B sur support Béton et finition C sur parement plâtre. Propriété anti bactérienne et anti moisissures <u>Sur support béton :</u> - 2 couches enduit - 1 couche impression - 2 couches finitions <u>Sur support Plaque de plâtres :</u> - 1 couche impression - 2 couches finitions</p>	<p>Support béton : - 1 couche d'enduit peintre aspect suivant DTU59.1 classe A. - 2 couches de finition satiné lessivable acrylique teinte claire</p> <p>Sur cloison sèche : - 1 ou 2 couches d'impression blanche - 2 couches de finition satiné lessivable acrylique teinte claire.</p> <p>Pièces humides ; idem pièces sèches sauf classe 1 lessivable anti bactérien et anti moisissure</p>
<p><u>2.8.2.3. Sur plafonds</u></p> <p><u>Pièces sèches</u> Peinture mate avec une finition B sur support Béton et finition C sur parement plâtre. <u>Sur support béton :</u> - 2 couches enduit - 1 couche impression - 1 couche finition <u>Sur support Plaque de plâtres :</u> - 1 couche impression - 2 couches finitions <u>Pièces humides</u> Peinture satinée lessivable (Classe 1) avec une finition B sur support Béton et finition C sur parement plâtre. Propriété anti bactérienne et anti moisissures <u>Sur support béton :</u> - 2 couches enduit - 1 couche impression - 2 couches finitions <u>Sur support Plaque de plâtres :</u> - 1 couche impression - 2 couches finitions</p>	<p>idem murs sauf couleur blanche</p>

<u>2.8.2.4. Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers</u>	
Peinture satinée 2 couches	Conforme aux prescriptions ci-contre. Il sera mis en oeuvre de préférence des canalisations PVC en évacuation et des multicouche en alimentation avec utilisation de peinture identique au mur après traitement accroche.
2.9 Equipements intérieurs	
2.9.1. Equipements ménagers	
<u>2.9.1.1. Bloc évier, robinetterie</u>	
Evier, 2 bacs avec égouttoir en acier inoxydable 18/10, finition "nid d'abeille" encastré dans plan de travail stratifié hydrofuge : épaisseur 39 mm Décrire Marque/Référence avec équivalence de l'évier Décrire coloris/ finition du plan de travail Mitigeur évier type Col de cygne pivotant, chromé, certifié NF 077, classé E1 C2 A2 U3 minimum.	Conforme aux prescriptions ci-contre
<u>2.9.1.2. Appareils et mobiliers</u>	
Mobilier de cuisine	Conforme aux prescriptions ci-contre
T3	
1meuble sous évier avec placard 1 meuble bas 2 tiroirs et placards comprenant une étagère 4meubles haut type placard 1 plan de travail de profondeur 65cm en stratifié hydrofuge,	
T4 1meuble sous évier avec placard 1 meuble bas 2 tiroirs et placards comprenant une étagère 3 meubles haut type placard 3 meubles bas type placard 1 plan de travail de profondeur 65cm en stratifié hydrofuge, Le meuble sera en panneau mélaminé hydrofuge de 19mm,	
<u>Mobilier de Salle de bain</u> 1 meuble avec vasque d'une largeur mini de 0,80m. Le meuble sera en panneau mélaminé hydrofuge de 19 mm. Décrire la coloris/ finition	

2.9.2. Equipements sanitaires et plomberie	
<u>2.9.2.1. Distribution d'eau froide</u>	
Distribution générale par canalisation en Polyéthylène réticulé ou en tube cuivre.	Canalisation en multicouche
<u>2.9.2.2. Distribution d'eau chaude collective et comptage</u>	
Distribution générale par canalisation en Polyéthylène réticulé ou en tube cuivre.	Canalisation en multicouche
<u>2.9.2.3. Production et distribution d'eau chaude individuelle</u>	
<u>Logements collectifs</u> Installation de production d'eau chaude solaire collectif à appoint individualisé. L'installation disposera d'une télégestion avec ligne téléphonique dédiée.	Logements collectifs : Conforme à la notice et la RTAA DOM
L'appoint électrique individuel sera asservi à un dispositif de mise sous tension automatique à trois positions : - Option d'asservissement aux périodes tarifaires creuse - Marche forcée temporisée avec retour automatique - Arrêt	Conformément aux prescriptions ci-contre et à la RTAA DOM
<u>Capteurs</u> Les capteurs solaires disposent d'une certification QB CSTB DOM ou SOLAR KEYMARK avec preuves d'essais complémentaires par un organisme accrédité pour équivalence	Conforme aux prescriptions ci-contre
<u>Ballons de stockage</u> Les ballons sont en acier émaillé. Les ballons, positionnés en extérieur et pour les logement proches du littoral (moins de 1 km de la mer, et jusqu'à 300m d'altitude), seront en acier inoxydable 316L. Préciser la capacité des ballons par typologie de logement.	Ballons inox 316 L (proximité du bâtiment de la zone littorale). Capacité de stockage des ballons solaires en fonction des typologie de logements : T1 : 100 L T2 : 150 L T3 : 150 L T4 : 200 L T5 : 200 L T6 : 300 L
<u>2.9.2.4. Evacuations</u>	
Evacuation en tuyaux PVC.	Conforme aux prescriptions ci-contre.
<u>2.9.2.5. Branchements en attente</u>	
<u>Local entretien</u> Attente pour chauffe-eau électrique instantanée pour la douche du local entretien.	Equipements conformes à la notice
<u>2.9.2.6. Appareils sanitaires</u>	
<u>Pour les logements accessibles uniquement:</u> Douche à l'italienne avec siphon plat diamètre 100 mm intégrant une membrane de reprise d'étanchéité et une grille en acier inoxydable amovible.	Diamètre 90 mm avec débit conforme à la norme, 100% des logements bâtiment A .
<u>Receveur de douche à poser (non encastré):</u> Receveur format 90x120 minimum, certifié NF 017	Sans objet.
<u>Baignoire:</u> En acrylique renforcé avec trop plein Certifié NF 017 avec une longueur mini de 1,60m Jupe en PVC	Sans objet.
<u>Lavabo</u> Lavabo suspendu en céramique avec trop plein certifié NF 017 Décrire Marque/Référence ou équivalence	Meuble-Vasque Marque ROCA type VICTORIA ou équivalent

<u>WC</u> Toilette à poser avec chasse à double débit (3L/6L) certifié NF 017. Abattant rigide avec double fixation certifié N F240	Conforme aux prescriptions ci-contre. Marque ROCA
<u>2.9.2.7. Robinetterie</u>	
<u>Robinetterie lavabo</u> Mitigeur avec mousseur réducteur de débit, chromé, Classé E1 C2 A2 U3 minimum, certifié NF 077.	Mitigeur conforme aux prescriptions ci-contre de marque ROCA ou équivalent
<u>Robinetterie douche</u> Chromé, Classé E1 C2 A2 U3 minimum, certifié NF 077. Pommeau de douche type téléphone avec fonction jet de pluie avec fixation murale. Flexible en nylon tressé ou inox plastifié.	Mitigeur conforme aux prescriptions ci-contre de marque ROCA ou équivalent
<u>Robinetterie baignoire</u> Mitigeur Chromé, Classé E3 C2 A2 U3 minimum, certifié NF 077. Pommeau de douche type téléphone avec fonction jet de pluie avec fixation murale. Flexible en nylon tressé ou inox plastifié.	Mitigeur bain douche sur colonne marque RAMON SOLER ou équivalent
<u>Robinets de puisage</u> Un robinet de puisage ,	robinet quart de tour aux niveaux des varangues et terrasses,
<u>2.9.2.8. Accessoires divers</u>	
Miroir de 50x80 cm minimum fixé en applique sur faïence au dessus du lavabo ou du meuble vasque avec lumière intégrée.	miroir fixé sur faïence avec éclairage LED
Paroi de douche en verre trempé, y compris pour les baignoires(option).	paroi de douche en verre trempé largeur 80cm.
<u>2.9.3. Equipements électriques</u>	
<u>2.9.3.1. Type d'installation</u>	
Installation électrique du type encastré, équipé d'un disjoncteur général, des coupes-circuits et du comptage. L'ensemble sera placé dans une GTL conforme à la NF C 15 100 située dans l'entrée du logement ou à proximité immédiate.	Conforme à la norme C15-100 avec partie pour communication
<u>2.9.3.2. Puissance à desservir</u>	
Puissance à fournir de 6 à 12 kW selon le type de logement et les calculs de puissance.	suivant EDF
<u>2.9.3.3. Equipement de chaque pièce</u>	
Préciser Fabricant/Gamme des appareillages avec équivalence.	LEGRAND NEO ou similaire
Tous les éclairages seront à LED avec des ampoules remplaçables.	Avec LED en général
<u>Entrée</u> 1 point d'éclairage commandé par un interrupteur simple ou un va et vient selon la configuration du logement. 1 prise de courant 16A+T	Conforme aux prescriptions ci-contre
<u>Séjour</u> 2 points d'éclairage au plafond ou en applique commandé par 2 interrupteurs en va et vient 1 prise de courant 16A+T par tranche de 4 m2 habitable, avec un minimum de 5 prises pour les séjours de 28m2 au plus, et un minimum de 7 prises pour les séjours supérieurs à 28m2. Une prise sera en alignement à proximité de l'interrupteur. 1 prise de courant double supplémentaire, destinée à l'usage multimédia, et positionnée à proximité de la prise RJ45 et de la prise TV/RADIO/SAT. <i>N.B. : lorsque la cuisine est ouverte sur le séjour, la surface es considérée comme étant égale à la surface totale moins 8 m2.</i> 2 prises de communication RJ45 juxtaposés 1 prise TV/RADIO/SAT à proximité de la prise RJ45 1 attente brasseur d'air tous les 20m2 avec attente commande murale	Conforme aux prescriptions ci-contre

<p><u>Chambre principale</u></p> <p>1 point d'éclairage au plafond ou en applique commandé par un interrupteur simple.</p> <p>2 prises courant 16A+T dont une positionnée à l'entrée de la pièce et un positionnée en tête de lit.</p> <p>1 prise de courant double supplémentaire "basse" positionnée en face du lit à proximité de la prise RJ45 et de la prise TV/RADIO/SAT.</p> <p>1 prise RJ45 positionnée en face du lit à proximité de la prise TV/RADIO/SAT</p> <p>1 prise TV/RADIO/SAT positionnée à proximité de la prise RJ45</p> <p>1 brasseur d'air HUNTER modèle PROTOS ou équivalent à commande murale</p>	<p>Conforme aux prescriptions ci-contre</p>
<p><u>Chambres secondaires</u></p> <p>1 point d'éclairage commandé par un interrupteur simple.</p> <p>3 prises courant 16A+T (2 "basses" et 1 "haute" à l'entrée de la pièce)</p> <p>1 prise de courant double supplémentaire "basse" positionnée en face du lit à proximité de la prise RJ45</p> <p>1 prise RJ45 "basse" à proximité d'une prise de courant.</p> <p>1 brasseur d'air HUNTER modèle PROTOS ou équivalent à commande murale</p>	<p>Conforme aux prescriptions ci-contre</p>
<p><u>Dégagement</u></p> <p>1 point d'éclairage au plafond commandé par un interrupteur simple ou en va et vient selon la configuration du logement</p> <p>1 prise de courant 16A+T</p> <p>1 Détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF). Si le logement ne comprend pas de dégagement le DAAF sera positionnée à proximité de l'entrée.</p> <p>Le DAAF est normalisé et conforme au normes NF EN 14 604 et NF 292. Pile lithium fournie et scellé, avec une autonomie de 10 ans.</p>	<p>Conforme aux prescriptions ci-contre</p>

<p><u>Cuisine</u> 1 point d'éclairage commandé par un interrupteur simple ou en va et vient selon la configuration du logement. 1 attente électrique situé à 1,80m pour le raccordement ultérieur d'une hotte. 1 alimentation 32A+T pour la cuisinière ou la plaque de cuisson, 6 prises de courant 16A+T dont : - 4 situées au-dessus du plan de travail - 1 située en alignement à proximité de l'interrupteur d'accès - 1 située en position "basse" 1 prise de courant spécialisée pour le lave-vaisselle et/ou lave-linge 1 plaque de cuisson, type vitrocéramique, - 2 feux pour les T1, T1 bis et T2 - 4 feux à partir des T3 /T Décrire Marque/Référence avec équivalence 1 hotte aspirante à filtre Décrire Marque/Référence avec équivalence</p>	<p>cuisine ouverte voir ci-dessus séjour. Conforme aux prescriptions ci-contre</p> <p>Toutes les plaques de cuissons seront à 3 feux vitrocéramique</p> <p>hotte aspirante à recyclage</p>
<p><u>Salle de bain ouu salle d'eau principale</u> 1 point d'éclairage type hublot en plafond et 1 point d'éclairage en applique au dessus du miroir du lavabo, commandés par un interrupteur double allumage. 1 prise de courant 16 A+T en alignement à proximité de l'interrupteur 1 prise de courant 16 A+T à proximité du miroir (suivant périmètre de protection électrique)</p>	<p>Conforme aux prescriptions ci-contre</p>
<p><u>Salle d'eau secondaire</u> 1 point d'éclairage type hublot en plafond et 1 point d'éclairage en applique au dessus du miroir du lavabo, commandés par un interrupteur double allumage. 1 prise de courant 16 A+T</p>	<p>Conforme aux prescriptions ci-contre</p>
<p><u>WC indépendant</u> 1 point d'éclairage en plafond commandé par un interrupteur double allumage. 1 prise de courant 16 A+T en alignement à proximité de l'interrupteur</p>	<p>Conforme aux prescriptions ci-contre</p>
<p><u>WC indépendant secondaire</u> 1 point d'éclairage en plafond commandé par un interrupteur double allumage.</p>	<p>sans objet</p>
<p><u>Varangue</u> 1 point d'éclairage IP44 type hublot commandé par un interrupteur simple. 1 prise de courant étanche</p>	<p>Un luminaire étanche 1 PC type plexo</p>
<p><u>Séchoir</u> 1 point d'éclairage IP44 type hublot commandé par un interrupteur simple. 1 prise de courant étanche 1 prise de courant spécialisée pour le lave-linge.</p>	<p>1 luminaire étanche le PC sera celui prévu à la varangue. Le lave-linge est prévu sous le ballon d'eau chaude</p>
<p><u>2.9.3.4. Sonnerie de porte palière</u> sonnettes au niveau des portes palières.</p>	<p>Absence de sonnettes</p>

2.9.4. Chauffage, cheminées, ventilations	
2.9.4.1. Type d'installation	
<p><u>Cas général:</u> VMC simple flux pour pièces humides aveugles. Préciser si collective ou individuelle.</p> <p>Décrire la position du moteur et les moyens d'accès pour entretien</p>	VMC individuelles pour les pièces humides aveugles.
<p><u>Cas des logements des hauts</u> VMC simple flux pour toutes les pièces humides. Préciser si collective ou individuelle.</p> <p>Décrire Marque/Référence avec équivalence. Décrire la position du moteur et les moyens d'accès pour entretien.</p>	Sans objet
2.9.4.2. Conduits et prises de ventilation	
<p>Les grilles d'extraction des VMC seront positionnées à au moins 1,80 m du sol dans les pièces humides. (cuisine, salle d'eau, WC) Décrire Marques/Référence des grilles d'extraction avec équivalence Les prises d'air se feront par les impostes intégrées aux menuiseries des chambres et séjour.</p>	<p>Grilles d'extraction réglable type Bap'SI de chez ALDES ou équivalent</p> <p>Grille d'entrée d'air frais dans les dormants des ouvrants alu</p>
2.9.4.3. Conduits et prises d'air frais	
Les chambres seront équipées d'une attente climatisation	Attente climatisation par carottage remplissage mousse et cache plastique collé, donnant uniquement sur varangue. Toutes les chambres disposeront d'attentes pour la climatisation.
2.9.5. Equipement intérieur des placards et pièces de rangement	
2.9.5.1. Placards	
<p>La chambre principale comportera un placard entièrement équipé : 2/3 penderie + 1/3 étagères sur 4 niveaux.</p> <p>Le placard sera réalisé en panneau mélaminé 19mm. Préciser Coloris et Finitions.</p>	<p>Conforme aux prescriptions ci-contre</p> <p>façade couleur claire et unie sur rails avec arrêt fin de course.</p>
2.9.6. Equipements de télécommunications	
2.9.6.1. Radio T.V.	
<p>Le groupe d'habitation sera équipé d'une installation spécifique pour la réception des chaînes TV, FM et Satellite.</p> <p>Préciser le nombre et le type d'installation pour la réception de la TNT Préciser le nombre et le type d'installation pour la réception des chaînes satellite. Préciser le nombre et le type d'installation pour la réception des stations FM</p> <p>Il sera prévu une prise TV/RADIO/SAT dans les T1/T1bis et deux prises TV/RADIO/SAT dans les autres logements (une dans le séjour et une dans la chambre principale)</p>	antenne râteau et parabole sur toiture terrasse y compris ampis de signal dans les gaines techniques
2.9.6.2. Téléphone & Internet	
<p>Le groupe d'habitation sera raccordé au réseau cuivre de l'opérateur historique (Orange). Le groupe d'habitation sera pré-fibré.</p> <p>La GTL de chaque logement comportera un tableau de communication compatible avec un réseau VDI de Grade 2. Le câblage entre le tableau de communication et les prises RJ45 du logement sera compatible avec un débit Gigabit/s.</p>	<p>Le cuivre sera jusqu'au SRI, tous les logements seront fibrés.</p> <p>conforme à la C15-100, câblage de la GTL aux RJ45 sera de type série 6A grade 2</p>
2.9.6.3. Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble	
Contrôle d'accès par système de badge à effleurement Vigik. Il sera prévu les attentes nécessaires à la réalisation ultérieure d'une interphonie de type telpass.	Conforme aux prescriptions ci-contre

3. ANNEXES PRIVATIVES	
3.1. Box et parkings couverts	
3.1.1. Murs et cloisons	
Murs et cloisons en béton armé ou équivalent. Les poteaux seront en béton armé ou équivalent. Les murs des parkings couverts seront peints avec un départ de la peinture à 1,00m du sol jusqu'à la hauteur du plafond. Peinture pliolithe de type D2 MAUVILAC ACRYSTYL FACADE ou équivalent	Conforme aux prescriptions ci-contre
3.1.2. Plafonds	
Les plafonds des parkings couverts seront en béton et peints en blanc. Peinture pliolithe de type D2 MAUVILAC ACRYSTYL FACADE ou équivalent	Conforme aux prescriptions ci-contre
3.1.3. Sols	
Les sols des circulations et des parkings couverts seront en béton lissé. Les places seront numérotées et délimitées à la peinture. La zone de circulation piétonne sera délimitée sur le sol par une signalisation colorée spécifique. Le niveau R-1 est considéré comme inondable pour rappel norme NPHE est estimée à -1m/TN suivant rapport hydrogéologique Préciser le nombre de place de parking Préciser le nombre de place PMR Si l'accès des véhicule se fait par une rampe, celle-ci sera réalisée en béton balayé avec des rainures	lignage et numérotation au sol et sur le mur y compris circulation PMR et 2 places PMR avec logos 1 place par logement. La rampe étant protégée, le balayage sera accentué mais sans rainures
3.1.4. Portes d'accès	
L'accès au parking couvert se fera par un portail automatique. Préciser le type d'ouverture : battant. Si l'accès des véhicules se fait par une rampe, un caniveau d'évacuation des EP sera positionné en tête et en pied de rampe. Il est prévu 1 BIP par place de parking	porte 2 vantaux barreautées motorisation pivot au sol. Y compris tous les appareillages de sécurité
3.1.5. Ventilation naturelle	
S'il n'existe pas de ventilation naturelle, décrire la solution permettant d'assurer le renouvellement d'air en fonction du nombre de place, conformément à la réglementation.	Ventilation naturelle par des cours anglaises
3.1.6. Equipement électrique	
<u>Eclairage</u> Eclairage LED commandé par détecteur de présence intégré au luminaire. La temporisation de l'éclairage doit se faire sur une durée de 5 min. Caractéristiques des luminaires : - Durée de vie ≥ 40000 heures si IK=10; ≥ 50000 heures pour les autres - Chute de flux lumineux à l'issue de cette durée de vie : 5 à 30% - Efficacité lumineuse ≥ 65 lm/W si IK=10; ≥ 90 lm/W pour les autres Décrire Marque/Référence du luminaire avec équivalence	Eclairage tube LED sur détecteur de présence
<u>IRVE</u> Le parking sera pré-équipé (fourreau, chemin de câble, ...) avec un prédimensionnement du TGBT pour l'installation de borne de recharge pour véhicule électrique conformément à la réglementation. Le positionnement des bornes sera matérialisé par une attente visible. L'installation d'une borne pourra se faire ultérieurement, par le syndic, sans aucun travaux de VRD ou autre câblage apparent.	Fourreaux et chemin de câble depuis armoire SG le plus proche en nombre conformément à la C15-100. Un sigle placé au plafond indiquera la position des futures positions de bornes.

<p><u>Vidéosurveillance</u> Chaque accès au parking sera couvert par un système de vidéosurveillance couplé à un enregistreur disposé sur le groupe d'habitation.</p> <p>La visualisation des images pourra se faire uniquement en branchant un PC sur l'enregistreur. Pas de visualisation distante dans un premier temps mais le système intégrera cette possibilité. L'enregistrement doit pouvoir se faire sur 30 jours.</p> <p>La vidéosurveillance sera du type vidéo sur IP raccordé à un enregistreur numérique (raccordement par câble).</p> <p>Préciser le nombre de caméra et leur position Préciser le nombre d'enregistreur et leur position</p>	<p>La gestion de la télésurveillance sera gérée par la SHLMR. Le syndic devra s'approcher du bailleur social en cas de problème,</p>
<p><u>Fosse à hydrocarbure</u> Décrire la solution pour la séparation des hydrocarbures conformément à la réglementation.</p>	<p>Realisation d'un cuvelage par revetemet d'impermeabilisation appliqué en 2 passes, mortier à la résine. Couverture par tampons fonte série lourde.</p>
3.2. Parkings extérieurs	
3.2.1. Sol	
<p>Les sols des circulations seront en béton lissé ou enrobé.</p>	<p>Sans objet</p>
3.2.2. Délimitation au sol	
<p>Les places seront délimitées à la peinture.</p>	<p>Sans objet</p>
3.2.3. Système de repérage	
<p>Les places seront numérotées à la peinture.</p> <p>Préciser le nombre de place de parking extérieure</p>	<p>Sans objet</p>
3.2.4. Système condamnant l'accès	
<p>Dans le cas d'une résidentialisation :</p> <p>L'accès au parking se fera par un portail automatique battant.</p> <p>Il est prévu 1 BIP par place de parking ,</p>	<p>Sans objet</p>
3.2.5. Autre équipement	
<u>Eclairage</u>	
<p>Eclairage extérieure par candélabre anti-vandale à commande crépusculaire et détecteur de présence, avec réglage possible de l'intensité lumineuse.</p> <p>Décrire Marque/Référence du luminaire avec équivalence</p>	<p>Sans objet</p>
<u>IRVE</u>	
<p>Le parking sera pré-équipé (fourreau, chemin de câble, ...) avec un prédimensionnement du TGBT pour l'installation de borne de recharge pour véhicule électrique conformément à la réglementation.</p> <p>Le positionnement des bornes sera matérialisé par une attente visible. L'installation d'une borne pourra se faire ultérieurement sans aucun travaux de VRD ou autre câblage apparent.</p>	<p>Sans objet</p>

4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE	
4.1. Hall d'entrée de l'immeuble	
4.1.1. Sols	
<p>Sols carrelés format 30x30 minimum</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carrelage en gré cérame avec classement UPEC U4 P3 E2 C1 - Glissance <ul style="list-style-type: none"> Hall d'entrée intérieur : PC 10 ou R10 Hall d'entrée exposé ou accès sur l'extérieur : PC20 ou R11 <p>Plinthes carrelés assorties</p> <p>Préciser Marque/Référence Carrelage avec équivalence. Identifier la localisation des sols carrelés.</p>	carrelage grès émaillé 40x40 U4P3E2C1 0
4.1.2. Parois	
<p>Murs carrelés sur une hauteur minimum de 2,00m.</p> <p>Au-delà, les murs seront peints: Peinture D2 du type pliolithe</p> <p>Identifier la localisation des murs carrelés. Elle doit concerner directement l'entrée pincipale du bâtiment et à proximité de l'ascenseur</p>	Conforme aux precriptions ci-contre avec élément de décoration suivant variante proposée avec visuel.
4.1.3. Plafonds	
<p>Préciser la nature des plafonds (béton, plaque de plâtre,ou autre ...)</p> <p>Les plafonds seront peints: Peinture D2 du type pliolithe</p> <p>Si sous charpente, il est prévu des pannes à profil fermée ou habillage sous couverture : préciser la nature, la marque, référence ou équivalence.</p>	faux-plafond isophonique fixe conformément à la norme acoustique type plaque de plâtre perforée Eclairage par spots encastrés.
4.1.4. Eléments de décoration	
<p>Le hall sera équipé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un paillason "gratte pied" - d'un panneau d'affichage avec ouverture clé triangle. - d'un miroir 	paillason type à profilé encastré dans cadre alu. affichage et corbeille à papier ouverture par clé triangle alu brossé. miroir en hauteur, suivant plan architecte
4.1.5. Porte d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble	
<p>Porte d'entrée tiercée de 1,40 m avec vantail principal de 0,90 m équipé d'un ferme porte "anti vandale" encastré en linteau.</p> <p>Le contrôle d'accès se fera par un système de badge à effleurement Vigik. Il sera prévu les attentes nécessaire à l'installation ultérieure d'une interphonie du type telpass.</p>	Conforme aux prescriptions ci-contre. variante ferme porte avec pivot encastré au sol
4.1.6. Boîte aux lettres et à paquets	
<p>Le groupe d'habitation sera équipé de boîtes aux lettres. Leur positionnement sera validé en concertation avec les services de la postes pour garantir la bonne distribution du courrier.</p> <p>Les batteries de BAL seront fourniavec serrure et portes collectives. Chaque logement disposera de 2 clés pour les BAL.</p> <p>Une corbeille à papier métallique à bac amovible sur clé triangle sera disposé à proximité des BALS.</p>	conforme aux recommandations de La Poste

4.1.7. Tableau d'affichage	
Pour les batteries de plus de six BAL, il sera fourni un tableau indicateur fixé à proximité. Ce tableau pourra indiquer le nom des résidents, le numéro de la boîte, le numéro d'étage.	conforme aux recommandations de La Poste
4.1.8. Equipement électrique	
<u>Eclairage</u> Eclairage LED commandé par détecteur de présence intégré au luminaire. La temporisation de l'éclairage doit se faire sur une durée de 2 min. Caractéristiques des luminaires : - Durée de vie ≥ 40000 heures si IK=10; ≥ 50000 heures pour les autres - Chute de flux lumineux à l'issue de cette durée de vie : 5 à 30% - Efficacité lumineuse ≥ 65 lm/W si IK=10; ≥ 90 lm/W pour les autres Décrire Marque/Référence du luminaire avec équivalence	Conforme aux prescriptions ci-contre.
4.2. Circulations du rez de chaussée, couloirs et halls d'étage	
4.2.1. Sols	
<u>Coursives</u> Sols carrelés format 30x30 minimum - Carrelage en gré cérame avec classement UPEC U3 P3 E2 C2 - Glissance PC20 ou R11 Plinthes carrelés assorties Il y aura une étanchéité sous le courelage des coursives. Préciser Marque/Référence Carrelage avec équivalence.	Carrelage format 30x30 collé sur étanchéité liquide à tous les niveaux. Classement UPEC: U3 P3 E2 C2 Glissance PC20 ou R11 Plinthes assortis
4.2.2. Murs	
Peinture D2 du type pliolithe	peinture acrylique ou I3 suivant position
4.2.3. Plafonds	
Les coursives sont toutes couvertes, y compris au dernier étage. Décrire les sous faces de couvertures des coursives du dernier niveau (Tôle, béton, ou autre,) Les plafonds seront peints: Peinture D2 du type pliolithe Pour les courives sous toitures, pannes à profil fermée ou habillage sous couverture :	Conforme aux prescriptions ci-contre
4.2.4. Portes	
Les portes des circulations communes seront à âme pleine de finition peinte et de degré coup feu conforme à la réglementation. Décrire Marque/Référence des portes. Les portes des gaines techniques seront réalisées en panneaux bois (particule ou médium) avec une finition peinture.	Bloc porte pleine avec ferme porte suivant le cas et classement feu suivant position.
4.2.5. Equipement électrique	
<u>Eclairage</u> Eclairage LED commandé par détecteur de présence intégré au luminaire. La temporisation de l'éclairage doit se faire sur une durée de 2 min. Caractéristiques des luminaires : - Durée de vie ≥ 40000 heures si IK=10; ≥ 50000 heures pour les autres - Chute de flux lumineux à l'issue de cette durée de vie : 5 à 30% - Efficacité lumineuse ≥ 65 lm/W si IK=10; ≥ 90 lm/W pour les autres	Conforme aux prescriptions ci-contre
4.3. Circulations du sous-sols	
4.3.1. Sols	
Les sols des circulations et sous-sols seront en béton lissé. Pour les parkings sous-sol, les zones de circulation piétonne seront délimitées sur le sol par une signalisation colorée spécifique.	Conforme aux prescriptions ci-contre
4.3.2. Murs	

Les murs seront en béton et peints en blanc. Peinture pliolithe de type D2	sas et escalier peinture pliolithe blanche mur, plafond y compris cage d'escalier + absorbant acoustique.
4.3.3. Plafonds	
Les plafonds seront en béton et peints en blanc. Peinture pliolithe de type D2	voir 4.3.2
4.3.4. Portes d'accès	
Les portes d'accès des sas seront à âme pleine, peintes, de degré coupe-feu ou par flamme conforme à la législation, avec ferme porte hydraulique.	voir 4.2.4
4.3.5. Rampes d'accès pour véhicules	
Si l'accès des véhicule ser fait par une rampe, celle-ci sera réalisée en béton balayé avec des rainures pour l'écoulement de l'eau. La rampe comportera un caniveau d'évacuation des EP en tête et en pied de rampe.	voir 3.1.4
4.3.6. Equipement électrique	
<u>Eclairage</u> Eclairage LED commandé par détecteur de présence intégré au luminaire. La temporisation de l'éclairage doit se faire sur une durée de 2 min. Caractéristiques des luminaires : - Durée de vie ≥ 40000 heures si IK=10; ≥ 50000 heures pour les autres - Chute de flux lumineux à l'issue de cette durée de vie : 5 à 30% - Efficacité lumineuse ≥ 65 lm/W si IK=10; ≥ 90 lm/W pour les autres	voir 3.1.6 et BAES suivant règles de sécurité incendie
4.4. Cages d'escaliers	
4.4.1. Sols des paliers	
Sols carrelés format 30x30 minimum - Carrelage en gré cérame avec classement UPEC U3 P3 E2 C2 - Glissance : Si accès direct sur l'extérieur : PC20 ou R11 Si pas d'accès direct sur l'extérieur : PC10 ou R10 Plinthes carrelés assorties.	Conformément à la notice et position suivant 4.4.4
4.4.2. Murs	
Les murs seront en béton et peints Peinture pliolithe de type D2	voir 4.3.2
4.4.3. Plafonds	
Les plafonds seront en béton et peints Peinture pliolithe de type D2	voir 4.3.2
4.4.4. Escaliers (marches, contre-marches), limons, plinthes, garde-corps, sous face de la paillasse	
<u>Escaliers fermés :</u> Sols carrelés format pour les escaliers fermés et protégés des intempéries. - Carrelage en gré cérame avec classement UPEC U3 P3 E2 C2 - Glissance PC10 ou R10 Plinthes carrelés assorties	Conforme aux prescriptions ci-contre
4.4.5. Eclairage	

<p>Eclairage Eclairage LED commandé par détecteur de présence intégré au luminaire. La temporisation de l'éclairage doit se faire sur une durée de 2 min. Caractéristiques des luminaires : - Durée de vie \geq 40000 heures si IK=10; \geq 50000 heures pour les autres - Chute de flux lumineux à l'issue de cette durée de vie : 5 à 30% - Efficacité lumineuse \geq 65 lm/W si IK=10; \geq 90 lm/W pour les autres</p>	<p>Conforme aux prescriptions ci-contre</p>
4.5. Locaux techniques	
4.7.1. Local de réception des ordures ménagères	
<p>Le groupe d'habitation sera équipé d'un local poubelle positionné en rez-de-chaussée , Le local poubelle, fermé sur sa périphérie, sera équipé d'une ventilation naturelle,</p>	<p>Conforme aux prescriptions ci-contre.</p>

<p><u>Porte d'accès</u> Porte d'accès à vantail métallique galvanisé à chaud, d'une largeur de passage de 0,90 m, ouvrant à l'anglaise, avec signalétique indiquant la nature du local. Pas de condamnation intérieure.</p> <p>La porte intègre une ventilation basse.</p>	<p>Conforme aux prescriptions ci-contre.</p>
<p><u>Sols</u> Sols carrelé en gré cérame avec classement UPEC U3 P3 E2 C2. GlissancePC 20 ou R11 Plinthes carrelées assorties</p> <p>Décrire Marque/Référence du carrelage avec équivalence</p> <p>Le sol sera en pente vers un siphon de sol avec grille en acier inoxydable, raccordée à une évacuation de diamètre 100 mm au minimum.</p>	<p>Conforme aux prescriptions ci-contre.</p>
<p><u>Murs & Plafonds</u> Murs carrelés sur une hauteur de 1,60m.</p> <p>Mur = Peinture satinée (Classe 1) avec finition B sur support Béton et finition C sur parement plâtre avec propriété anti bactérienne et anti moisissure.</p> <p>Sur support béton :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 couches enduit - 1 couche impression - 2 couches finitions 	<p>Conforme aux prescriptions ci-contre sauf : 1 couche d'enduit et deux couches de peinture de finition satiné lessivable</p>
<p><u>Eclairage</u> - 1 point lumineux type hublot avec détecteur de présence intégré avec une temporisation de 5 min.</p>	<p>Conforme aux prescriptions ci-contre luminaire étanche</p>
<p><u>Robinet</u> Le local sera équipé d'un robinet de puisage avec tête à clé.</p>	<p>Conforme aux prescriptions ci-contre avec un siphon de sol à cloche INOX</p>
<p>4.7.2. Local transformateurs EDF Si nécessité, ce local sera intégré à l'opération et répondra aux prescriptions d'EDF.</p>	<p>conforme à la demande d'EDF</p>
<p>4.7.3. Local machinerie d'ascenseurs Sans objet</p>	<p>Sans objet</p>
<p>4.7.4. Local ventilation mécanique Sans objet</p>	<p>Sans objet</p>
<p>4.7.5. Local SRI Si nécessité, ce local sera intégré à l'opération et répondra aux prescriptions d'Orange.</p> <p>Dans le cadre du préfibrage, il comportera un équipement de brassage pour le raccordement en fibre optique des logements afin d'éviter un déploiement de la fibre en double colonne montante.</p>	<p>conforme aux recommandations d'ORANGE</p>

5. EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE	
5.1. Ascenseurs et monte-charge	
Décrire Marque/Modèle/Quantité/Localisation de ou des ascenseurs. Pour accéder au niveau 4 (ATTIQUE) , l'ascenseur est équipé d'un système de contrôle d'accès avec digicode ou équivalent permettant au propriétaire du lot 11 d'avoir un accès unique sécurisé et privatif.	1 ascenseur conforme à la norme PMR.
<u>Protection contre l'eau</u> L'ascenseur sera associé à un SAS afin de le protéger de toutes projections d'eau.	l'ascenseur est abrité et ne donne pas directement face à la circulation.
<u>Configuration de l'ascenseur</u> - Portes palières en peinture époxy ou peinture avec résine. - Contact de présence d'eau en fond de fosse - Machinerie en haut de gaine. - Entrée et sortie unique Si l'ascenseur dispose de ventilations en hauts de gaine, celles-ci seront protégées contre les eaux de pluie.	Conforme aux prescriptions ci-contre, avec motorisation sur cabine.
<u>Habillage cabine</u> - Parois cabine en panneau stratifié ou composite du type Trespa ou Dica ou équivalent. - Sol cabine en Dica spécial sol ou équivalent. - Miroir cabine avec fixation inviolable protégé par une main courante sur le fond de la cabine.	Conforme aux prescriptions ci-contre.
<u>Signalisations</u> - Eclairage plafond des cabines à LED anti-vandales. - Boîtes à bouton cabine et palier anti-vandale de catégorie 1 selon la norme NF EN 81-71+A1. - Indicateurs de position cabine et palier anti-vandale de catégorie 1 selon la norme NF EN 81-71 +A1	Conforme aux prescriptions ci-contre
<u>Accessibilités et sécurités des personnes</u> - Barrière de cellule tout hauteur dans le passage de porte. - Passage libre des portes de 0,90 m - Boucle magnétique en cabine (système pour les malentendants) uniquement pour les résidences pour personnes âgées. - Kit GSM (service mobile) pour la téléalarme.	Conforme aux prescriptions ci-contre
5.2. Chauffage, eau chaude	
5.2.1. Equipement thermique de chauffage	
Sans objet	Sans objet
5.2.2. Service d'eau chaude	
<u>5.2.2.1. Production d'eau chaude</u>	
Il n'y a pas de production d'eau chaude dédiée aux parties communes.	Sans objet
<u>5.2.2.2. Réservoirs</u>	
Sans objet	Sans objet
<u>5.2.2.3. Pompes et brûleurs</u>	
Sans objet	Sans objet
<u>5.2.2.4. Comptage général</u>	
Sans objet	Sans objet
Sans objet	Sans objet
<u>5.2.2.5. Colonnes montantes</u>	
Sans objet	Sans objet
5.3. Télécommunications	
5.3.1. Téléphone & Préfibrage	
Le groupe d'habitation sera raccordé au réseau cuivre de l'opérateur historique (Orange).	Conforme aux prescriptions ci-contre
5.3.2. Antenne TV et radio	
Le groupe d'habitation sera équipé d'une installation spécifique pour la réception des chaînes TV, FM et Satellite.	antenne rateau et parabole sur la toiture terrasse
5.4. Réceptions, stockage et évacuation des ordures ménagères	

Le groupe d'habitation disposera d'un espace tampon de stockage des bacs poubelles, ouvert à la collecte, en limite du domaine public et accessible depuis la voirie de desserte pour la collecte.	Sans objet,
5.5. Ventilation mécanique des locaux	
Sans objet	Sans objet
5.6. Alimentation en eau	
5.6.1. Comptages généraux	
Répartition des comptages EAU comme décrit ci-dessous : - Comptage des équipements des parties communes - Comptage pour l'arrosage des espaces verts (engazonnement et plantation) > Attentes en regards anti vandale avec clapet anti-retour, et disconnecteur éventuel > Compteur, abonnement et consommation d'eau à la charge de l'entreprise attributaire des travaux d'espace vert, et ce jusqu'en fin de GPA. - Compteur général AEP > Placé en limite du domaine public avec une vanne d'arrêt en amont (vanne concessionnaire) et une vanne d'arrêt en aval (vanne SHLMR)	Un sous comptage sera mis en oeuvre pour l'arrosage des espaces verts. Ce sous-comptage sera sur le circuit global de la résidence
Les compteurs des parties communes disposent d'un système de télérelève.	
5.6.2. Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau	
Dans le cas où le groupe d'habitation nécessite de tels équipements, les décrire : Nature/Type/Quantité/Localisation.	Sans objet
5.6.3. Colonnes montantes	
La distribution des logements se fera par colonnes collectives, située dans les gaines techniques. Toutes les traversées de plancher seront isolées par fourreaux résilients.	conforme aux recommandations du concessionnaire
5.6.4. Branchements particuliers	
Chaque logement disposera d'une vanne d'arrêt encastrée située à proximité de l'entrée.	VAG situé dans le logement suivant plan
5.7. Alimentation en électricité	
5.7.1. Comptages des services généraux	
Répartition des comptages ELECTRICITE comme décrit ci-dessous : - Comptage des consommations des équipements des parties communes - Comptage divisionnaire pour chaque logement, - Comptage pour tout local en location ou à usage spécifique (commerce, bureau, local commun résidentiel, ou autre,...) - Comptage pour chaque ascenseur, - Comptage indépendant de l'éclairage extérieur lorsqu'il est prévu de céder l'équipement dans le domaine public.	comptage général pour les communs y compris ascenseur comptage individuel pour chaque logement
5.7.1. Colonnes montantes	
La distribution des logements se fera par colonnes collectives, située dans les gaines techniques. Toutes les traversées de plancher seront isolées par fourreaux résilients.	conforme aux recommandations du concessionnaire
5.7.2. Branchement et comptages particuliers	
Chaque logement disposera d'une attente compteur au niveau de la GTL selon les prescriptions d'EDF.	conforme aux recommandations du concessionnaire
6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS	
6.1. Voirie et parking	
6.1.1. Voiries d'accès	
Enrobé avec bordure. Préciser l'épaisseur de l'enrobé. La largeur des voiries permettra l'intervention des secours.	Sans objet
6.1.2. Trottoirs	
Revêtement minéral	Sans objet

6.1.3. Parkings visiteurs	
Répondront aux mêmes prescriptions que pour la section parking. Préciser le nombre de place visiteurs.	Sans objet
Des dispositifs préservant les accès aux locaux d'une gêne due au stationnement éventuel de véhicule pourront être prévues.	
Si c'est le cas, décrire le type de dispositif, leur localisation et leur nombre.	
6.2. Circulations des piétons	
6.2.1. Chemins d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours	
Béton lissé ou équivalent	béton balayé
6.2.2. Aires vélos	
Béton lissé ou équivalent. Les aires vélos seront équipées de rateliers vélos fixés au sol	Conforme aux prescriptions ci-contre
6.3. Espaces verts	
6.3.1. Aire de repos	
Sans objet	Sans objet
6.3.2. Plantations d'arbres, arbustes, fleurs	
Sans objet	suivant plan
6.3.3. Engazonnement	
Sans objet	suivant plan
6.3.4. Arrosage	
Sans objet	
6.3.5. Bassins décoratifs	
Sans objet	Sans objet
6.3.6. Chemins de promenade	
Sans objet	Sans objet
6.4. Aire de jeux et équipement sportifs	
6.4.1. Sols	
Pour les aires de jeux,	Sans objet
6.4.2. Equipements	
Prévoir au moins un banc.	Sans objet
6.5. Eclairage extérieur	
6.5.1. Signalisation de l'entrée de l'immeuble	
Le groupe d'habitation disposera d'une signalétique plastiques avec fixations mécaniques inoxydables. Un panneau d'identification sera visible pour chaque accès à partir du domaine public.	Sera positionné soit au-dessus porte hall ou sur le portail de l'ensemble avec les logements.
6.5.2. Eclairage des voiries, espaces verts, jeux et autres	
<u>Eclairage</u> Eclairage extérieure par candélabre anti-vandale à commande crépusculaire et détecteur de présence, avec réglage possible de l'intensité lumineuse.	Sans objet
6.6. Clôtures	
6.6.1. Sur rue	
Prévoir en limites séparatives une clôture d'une hauteur de 2,00m, en grillage rigide ou un mur plein. Le grillage pourra reposer sur un mur plein.	Sans objet
<u>Portail collectif</u> L'ensemble du portail et sa motorisation disposeront d'un marquage CE et seront conforme à la réglementation en vigueur. Préciser nombre et localisation des portails collectifs.	Conforme aux prescriptions ci-contre suivant plan architecte.
6.6.2. Avec les propriétés voisines	
Prévoir en limites séparatives une clôture d'une hauteur de 2,00m, en grillage rigide ou un mur plein. Le grillage pourra reposer sur un mur plein.	Sans objet
6.6.3. Entre jardins privés	

Prévoir entre jardins privatifs une clôture d'une hauteur de 1,50m, en grillage simple torsion.	Sans objet
6.7. Réseaux divers	
6.7.1. Eau	
L'alimentation en eau se fera par un branchement sur le réseau du concessionnaire jusqu'au compteur général.	Le compteur général sera posé conformément aux demandes du concessionnaire
6.7.2. Gaz	
Sans objet	Sans objet
6.7.3. Electricité (poste de transformation extérieur)	
L'alimentation générale en électricité se fera depuis le réseau basse tension ou au coffret situé en limite de propriété en fonction des exigences d'EDF.	Alimentation depuis le coffret EDF conformément à la C14-100
6.7.4. Poste d'incendie	
Les extincteurs et autres dispositifs de lutte contre l'incendie seront installés en rez-de-chaussée. Leur nombre sera conforme à la réglementation.	Les extincteurs seront positionnés dans le parking suivant les règles en vigueur, extincteur eau et extincteur à poudre dans les zones électriques suivant la nécessité
6.7.5. Egouts	
Voir 1.7.4	raccordé au réseau de la ville
6.7.6. Epuration des eaux	
Sans objet	Sans objet
6.7.7. Télécommunications	
voir 2.9.6	Suivant les demandes du fournisseur
6.7.8. Drainage du terrain	
Sans objet	Sans objet
6.7.9. Evacuation des eaux de pluies, et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux	
Le traitement des eaux de pluies, et de ruissellement sur le terrain s'appuieront sur les solutions identifiées par une étude hydraulique. Décrire les solutions : - canalisation? - noues? - Caniveaux? Regard? - Infiltration naturelle? - Bassin de rétention?	L'eau de pluie sera au maximum infiltrée dans les zones drainante suivant note de calcul et la déverse éventuelle sera raccordée sur le réseau existant sous voirie.
7. Organigramme des clés	
7.1. Accès privé du locataire	
7.1.1. Répartition	
Clé unique sur canon avec mise sur passe pour : - Porte, volet, portail et portillon d'accès au logement, - Porte d'accès au local poubelle éventuel, - Porte du local pour cycle	Chaque clé de logement ouvrira la porte principale du logement, le portillon donnant sur rue, le local poubelle et l'accès au parking
Clé particulière pour boîte aux lettres	Chaque logement aura 2 clés de BAL
Badge Vigik pour : - Porte d'accès hall d'entrée, - Porte d'accès piéton au parking couvert éventuel	Chaque logement aura un badge type VIGIK ouvrant la porte du hall
BIP pour le portail d'accès au parking	Chaque logement aura un bip pour le portail du parking
7.1.2. Quantité	
Clés : - T3 = 3 - T4 = 4 - T5 = 5	Chaque logement aura 3 clés pour la porte d'entrée.
Badges Vigik : - T2 = 2 - T3 = 3 - T4 = 4 - T5 = 5	Conforme aux prescriptions ci-contre
Clé BAL = 2 par logement	Conforme aux prescriptions ci-contre

BIP = 1 par nombre de place affreté au logement

Conforme aux prescriptions ci-contre